



ADOS/ADULTES 3 : Approfondir

Parcours personnalisé non diplômant musique

(dès 15 ans, ou la fin de 2e cycle, durée 3 ans)

APPROFONDIR SA PERSONNALITÉ ARTISTIQUE : CYCLE PROJET

Ce parcours propose à un élève de concevoir un projet musical personnel autour de la pratique instrumentale et collective.

La notion de contrat personnalisé de projet est indissociable de ce parcours.

Le cycle projet donne donc lieu à l'élaboration d'un contrat personnalisé qui précise les objectifs, moyens (cours, travail personnel..), l'échéancier, les modalités de suivi et d'évaluation.

- ◆ **INSTRUMENTS** : cours hebdomadaire individuel ou collectif. Durée 30 min
- ◆ **ENSEMBLE** : la pratique collective est fondamentale et permet, au sein des nombreux ensembles proposés dans tous les styles musicaux, de mener des projets ambitieux.
Durée : 1h à 1h30 par semaine selon l'ensemble choisi (cf descriptif des ensembles)
- ◆ **OPTIONS** (facultatif, selon le projet) : autres ensembles, modules...

Attention : *Parcours comportant deux années de module technique obligatoire. A l'issue des deux années, l'élève doit avoir fait au moins un module par an.*

SUIVI PÉDAGOGIQUE :

Durant tout le cursus ados/adultes, le suivi prend appui sur le dossier de l'élève.

A la fin de chaque cycle, un entretien individuel de bilan et d'orientation permet de construire la suite du parcours.